



ALERTE Z F E GRAND ANNECY



Dans le cadre de la mise en place d'une Zone à Faibles Émissions - soit restrictions de circulation - à compter du 1^{er} janvier 2025, le Grand Annecy lance une concertation publique afin d'affiner le scénario ébauché.

**Usagers 2 Roues Motorisés, motards, scootéristes :
c'est le moment de donner votre avis !**

Les véhicules 2RM, peu encombrants, fluidifient la circulation, se parquent facilement, certes polluent mais à des niveaux moindres et font partie des solutions de mobilité : la **Fédération Française des Motards en Colère**, par le biais de ses antennes départementales, porte ce message, **demande que les 2RM soient exclus des dispositifs ZFE et restent autorisés à circuler** : des dérogations peuvent être accordées, à nous de nous faire entendre !

Intéressés par ce sujet ? nous vous enjoignons à **répondre au questionnaire** (quelques minutes suffisent), qui est **ouvert également aux non-résidents de l'agglomération** :

<https://jeparticipe.grandannecy.fr/project/zfe/questionnaire/repondez-ici-au-questionnaire>

Questionnaire accessible aussi en cliquant ici :

**Attention : la consultation
est ouverte jusqu'au 16 février 2024 !**

